# VIVRE A CHAZELLES

**Informations locales éditées sous la responsabilité**
**du Conseil municipal de Chazelles**
**Décembre 2017**
**N°24**

# Le Petit Chazellois

## LE MOT DU MAIRE

Alors que 2018 nous ouvrira bientôt ses portes, les illuminations des fêtes de Noël envahissent notre environnement et nous invitent, par leurs charmes et particularités, à éclairer nos pensées et, dans ce temps qui passe, à mettre un peu de mystère autour du futur.

Nous attendons cette nouvelle page, espérant qu'elle s'écrira sans violence, empreinte des valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

Demain ne sera pas comme hier ; il nous faut continuer à découvrir, à inventer.

Notre conseil municipal œuvre chaque jour dans l'intérêt général. Il œuvre au développement de notre commune, pour votre bien-être à tous.

Ce bulletin d'information vous apportera, je l'espère, des éclairages sur nos engagements.

Avant de terminer ces propos, je voudrais rendre hommage à une personne qui vient de nous quitter, M. Robert VILLARD, d'abord élu municipal puis adjoint avec M. le Dr LAVAUD, puis maire de notre commune de 1995 à 2001. Le Conseil municipal et moi-même entourons sa famille de notre sympathie. Nous partageons son chagrin.

« Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie. C'est la vie qu'il y a eu dans les années », Abraham LINCOLN.

C'est avec un peu d'avance que je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.

Bien chaleureusement.

Le Maire
Jean-Marc BROUILLET

# QUELQUES TRAVAUX ET ACHATS RÉALISÉS

***OUVERTURE DE L'AIRE DE STOCKAGE ET DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS DE LA COMMUNE***

Le règlement d'accès au terrain est disponible auprès du Secrétariat de la Mairie :

Lundi de 14 h à 18 h

Mardi, Mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tél : 05 45 70 33 08 - Site Internet : www.chazelles.fr

COMMUNE de CHAZELLES

Au Coeur de la Pierre

Commune de CHAZELLES

calitom service public des déchets

**En utilisant le terrain de stockage et de broyage de déchets verts de la Commune, je m'engage à :**

- Apporter seulement des branchages (diamètre maxi. 13 cm) et des tailles de mon domicile ;
- Ne pas apporter de déchets verts **à ne pas broyer (tontes, feuilles, souches,...)** ;
- **Respecter les lieux** de dépôt des branchages selon leur essence (feuillus, résineux : voir panneaux sur site) et bien ranger les branches dans le sens de la longueur ;
- **Fermer le cadenas** qui clôture le terrain y compris entre deux tours ;
- Après avoir signé le Règlement d'accès au terrain lors de mon premier apport, je me procure la clé du cadenas auprès du Secrétariat de Mairie (Lundi de 14 h à 18 h Mardi, Mercredi, Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h et Vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h) ou auprès de Mr GIGNAC, Adjoint (**06 82 56 45 94**) et précise le type et le volume de broyat récupéré avant sa restitution ;
- Valoriser à mon domicile le broyat récupéré en paillage, en compostage ou en BRF (Bois Raméal Fragmenté) et au prorata du volume de mes apports.

| TYPE DE BROYAT | UTILISATION | INDICATIONS |
|---|---|---|
| Branches de printemps, élagages et tailles | Haies, arbustes bien installés | Prendre soin de ne pas mélanger le broyat avec le sol pour limiter les risques de pourriture. |
| Branches d'hiver | Toutes plantes en particulier fleurs vivaces, arbustes, fraisiers, framboisiers = pas autour des très jeunes plantations. | Ne pas broyer des branches mortes ou malades. Dégager le collet (la base) de la plante : laisser 10 à 15 cm, attention aux plantes à faible enracinement. |
| Branches de feuillus | Arbres fruitiers, vivaces d'ornement, rosiers, fraisiers | Paillis fertilisant très riche en nutriments et lignine pour former de l'humus. Eviter d'étaler un broyat de branches contenant du tanin (chêne, châtaignier, avant de l'avoir laissé au moins un an en plein air (les tanins sont de redoutables poisons pour les jeunes plantes). |
| Branches de résineux, thuyas et de cyprès | Comme herbicide ou sous les arbustes mis en place depuis plusieurs années (avec un bon enracinement). | Le broyat de thuyas a un effet herbicide (fort pouvoir désherbant) : il peut être utilisé pour une haie d'arbustes bien implantés (2 ou 3 ans), mais pas sur de jeunes plantations. |

Conseils pratiques :
La période idéale pour réaliser un paillage d'été est fin avril, début mai.
Attendre que le sol soit réchauffé, désherber et recouvrir quand celui-ci est humide.

Attention : Le paillage ralentit le réchauffement du sol au printemps.
En cas de maladies, ne broyez pas vos produits de tailles, apportez-les en déchèteries.

***LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOTBALL SONT ACHEVÉS***

## Quelques chiffres sur les travaux et investissements effectués

**Parking des écoles *(Enrobé et marquage au sol)* : 34 721,40 € TTC**
*Une subvention « Contrat de ruralité » a été accordée pour un montant de 4 817,15 €*

**Place pour personne à mobilité réduite *(Sur le parking de la mairie)* : 960 € TTC**

**Acquisition de 10 tablettes numériques pour l'école élémentaire : 6 694,80 € TTC**
*Une subvention de l'état au titre de l'équipement de 50% a été accordée.*

Juillet 2017, un lègue d'une importante collection d'outils anciens fut réalisé en faveur de la commune de Chazelles. Une équipe de bénévoles restaure actuellement ces outils qui représentent divers métiers (vigne, pierre, agriculture…) ; prochainement, une salle leur sera dédiée qu'il sera possible d'ouvrir au public à certaines dates de l'année.

Par ailleurs une exposition d'une partie de ces outils est prévue au cours du 1er semestre 2018. À cet effet, une inauguration est prévue en présence du donateur et de sa famille.

Les habitants de Chazelles seront informés régulièrement du déroulement du projet.

# LES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE EN 2017

## *PÂQUES : LA CHASSE AUX ŒUFS*

C'est dans une ambiance joyeuse que la chasse aux œufs de Pâques a été reconduite à Chazelles le 16 avril 2017.

Petite nouveauté, le parcours s'est déroulé au stade de la commune, ce qui a permis aux jeunes enfants de se disperser pour chercher les œufs en chocolat dans un cadre sécurisé.

Après avoir pris la classique photo de groupe, un apéritif a été servi.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 1er avril 2018 à 10 h 30 pour la prochaine chasse de Pâques.

## *LE BRIN D'AILLET DU 1er MAI*

**Le saviez-vous : D'où vient la tradition de la fête de l'aillet ?**

Chaque 1er mai, il est coutume dans les Charentes de s'offrir de l'aillet (ail nouveau), encore appelé « baragane » en Saintongeais.

L'aillet est traditionnellement consommé avec du grillon charentais. À en croire le dicton, l'aillet porterait chance au même titre que le muguet :

**"*Brin d'aillet dans la main au 1er mai, argent dans la poche toute l'année*".** Symbole de bonheur, il alimente les croyances populaires : manger son brin d'aillet permettrait en effet de repousser la fièvre jusqu'à l'hiver prochain ! Il n'était pas rare de voir les anciens effectuer une cure d'aillet au début de printemps pour se "purger".

Sous un temps mitigé et venteux, les élus de la commune de Chazelles étaient au rendez-vous le 1er mai dernier pour servir du grillon charentais et le brin d'aillet, comme le veut la tradition.
Le club de VTT était présent et organisait comme l'année précédente des randonnées à pied et à vélo avec une collation. S'en est suivi un apéritif convivial puis de quoi se restaurer sur place avec le Restaurant de Chazelles, et quelques producteurs tels que le Val de Chanedière de Buissière Badil, un nuciculteur M. TRUFLANDIER de Vouzan, l'épicerie BOUSSETON de Chazelles, et les huîtres VIAUD.
Cette journée a été co-animée par le groupe de Danse country de Chazelles « The hat country dance », et par l'orchestre « Aquar'Aile ».
Les participants à cette journée étaient nombreux et nous tenons à les remercier.

# *COMMÉMORATIONS DU 8 MAI & 11 NOVEMBRE*

Dans le cadre de la commémoration de la fin des 2 guerres mondiales, le 8 mai et le 11 novembre dernier, les anciens combattants, accompagnés du Maire et de citoyens chazellois ont, comme à l'accoutumée, défilé jusqu'au monument aux morts et célébré ces matinées en mémoire de nos soldats morts aux combats.

Fidèles à cette cérémonie, de jeunes enfants et adolescents ont participé à la pose des gerbes de fleurs, lu les noms des soldats morts pour la France et ont récité de beaux textes : le poème de Jacques Prévert « La mère fait du tricot, le fils fait la guerre » et les paroles de la chanson de Jean-Jacques Goldman « Né en 17 à Leidenstadt ».

**Le saviez-vous : Pour le 8 mai et le 11 novembre, pourquoi les français portent-ils des bleuets, et les anglais des coquelicots ?**

Ces 2 fleurs sauvages ont continué à pousser dans la terre ravagée par les combats de la première guerre mondiale. Elles étaient le seul témoignage de la vie qui continuait et la seule note colorée dans la boue des tranchées. Aussi, ces deux fleurs font écho à deux poèmes : « Les bleuets de France » et « In Flanders fields » (« Dans les champs de Flandres »).

En France, outre le symbole de vie qui se poursuit malgré les obus, « bleuets » était le surnom que les poilus donnaient aux nouveaux soldats, arrivant avec leur uniforme d'un bleu horizon encore immaculé. En 1925, l'appellation devient un insigne nommé « Bleuet de France », visant à recueillir des fonds pour les mutilés de la grande guerre, les veuves et les orphelins. En 1935, l'État en officialise la vente des bluets le jour de l'armistice.

Chez nos voisins anglo-saxons, le « poppy » (coquelicot) dont le rouge rappelait le sang, poussait en grand nombre sur les champs de bataille des Flandres. L'origine de ce choix de la fleur symbole des anciens combattants est tiré d'un poème écrit par un soldat canadien John McCRAE en mai 1915 à la mort d'un de ses amis : (en français) « Dans les champs de Flandre, les coquelicots oscillent au vent, entre les rangées de croix qui marquent nos tombes… ».

# *LA FÊTE DE LA MUSIQUE*

Le samedi 24 juin 2017 s'est tenue la 4ème fête de la musique de Chazelles. C'était une soirée très réussie avec ambiance festive et humeur champêtre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et associations qui se sont investies dans la préparation et la réussite de cette fête, à savoir : Syma Musique représentée par Sylvie & Mado et leurs élèves qui ont joué quelques morceaux au piano, l'orchestre « Music passion 16 » qui a maintenu une excellente ambiance jusqu'à minuit avec sa musique et ses chants, et divers talents chazellois amateurs mais performants.

Cette fête de la musique peut aussi être qualifiée de bal populaire.

Aussi, comme chaque année, l'investissement de « l'École Buissonnière » et des « Copains pongistes » est énorme. Ces deux associations chazelloises ont assuré la restauration et la buvette tout au long de la soirée.

Nous comptons sur votre présence lors de la prochaine fête de la musique 2018 à Chazelles, le **samedi 23 juin 2018** au soir. Si vous souhaitez faire partager votre passion pour la musique, jouer d'un instrument ou chanter, n'hésitez pas à vous manifester. L'entrée est gratuite.

# *SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES*

L'équipe enseignante de l'école maternelle a organisé son traditionnel spectacle de fin d'année le vendredi 16 Juin à la salle des fêtes des Civadaux.

Le public était venu nombreux pour assister au défilé sur scène de chaque classe sous la houlette des professeurs des écoles et des ATSEM.

Le spectacle s'est conclu par une surprise organisée par l'équipe enseignante à M. Éric VILLARD.

Les paroles de la célèbre chanson d'Hugues AUFFRAY « Adieu monsieur le professeur » ont été distribuées aux parents et un clip vidéo sur les enfants de sa classe a été présenté.

Le 23 juin à la salle des fêtes de Montbron, parents, amis et familles ont répondu présents pour venir applaudir nos élèves de l'école élémentaire entourés de l'équipe enseignante qui nous ont cette année offert un magnifique spectacle qui avait pour thème la biodiversité.

## *FÊTE DES VILLAGES*

Le 4 juin, au lotissement des Domaines de Chazelles, le 24 juin au village de Rochepine et le 1er juillet au village de l'Age Martin ont eu lieu les différentes voisinades.

L'occasion de partager un repas festif et amical.

## *REPAS DES AINÉS*

Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 8 octobre à la salle des Civadaux où 145 personnes étaient présentes.

Un apéritif a été offert par le conseil municipal suivi d'un repas servi par le Puy Gourmand.

Dans une ambiance très festive, chacun a pu faire quelques pas de danse sur le rythme des titres interprétés par l'Orchestre MUSIC PASSION 16.

# SYMA MUSIC

La musique est un art et pouvoir en profiter, quoi de plus merveilleux !

**SYMA MUSIQUE** peut vous aider à partager ce bonheur...

Pour les petits, développer le sens de l'écoute, de l'attention et la découverte d'un instrument comme le piano attise chez l'enfant une curiosité et l'envie de jouer des musiques qu'il entend, qu'il connait ou que ses petits copains interprètent !

Pour les plus grands et les adultes, le piano permet de s'évader, de se détendre, un réel moment de plaisir, souvent même la réalisation d'un souhait qui n'a pu être réalisé avant ! Ce qui procure d'autant plus de plaisir !

Le bien-être qu'il apporte pousse à continuer toujours plus loin son étude !

SYMA MUSIQUE est une association qui donne les cours de piano et de formation musicale tous les mercredis à Chazelles à partir de 16h30 à proximité de l'église.

Les cours de piano sont dispensés pour deux ou trois élèves pour les petits, jeunes et ados et en individuel pour les adultes.

La fin d'année est clôturée par un examen organisé par la confédération musicale de Charente et les élèves sont récompensés par un diplôme.

Les cours suivent le rythme scolaire et sont stoppés au moment des vacances.
Tous nos cours se font dans la joie et la bonne humeur même si la rigueur est de mise pour l'apprentissage de la musique.

SYMA MUSIQUE participe à la fête de la musique de Chazelles chaque année en faisant jouer les élèves et des concerts sont organisés de temps en temps pour les familles.

Vous qui hésitez encore, venez donc nous voir le mercredi pour vous rendre compte de ce que propose SYMA MUSIQUE !

***Contact :*** Sylvie et Mado,
06 77 80 17 69

# MOSAIC'AZELLYS

L'association **MOSAIC'AZELLYS**, créée en 2000, est toujours active, même si le champ de ses animations a été réduit au fil des années. Pour 2017-2018, ce sont des ateliers de langues, d'informatique et de cuisine qui sont proposés.

Tous les lundis, avec enthousiasme, M. LAWSON vous permet de réviser et de perfectionner votre **anglais**, en deux niveaux.

Le mardi, M. VERGNAUD propose une initiation à l'**informatique**, des débutants aux plus confirmés.

Le jeudi matin, Mme BOURRUT-LACOUTURE, experte en **espagnol**, anime un atelier de conversation dans cette langue, et apporte un soutien aux personnes souhaitant mieux maitriser les difficultés du français.

Pour les gourmand(e)s, des séances **cuisine** ont lieu une fois par mois, où chacun(e) peut apporter son savoir-faire.

Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes désireuses de nouvelles activités, si nous parvenons à réunir un groupe suffisant.

**Contact :** M. HIVERT - 05 45 23 50 73
**bernard.hivert@free.fr**

GROUPEMENT DE JEUNES LA COULÉE D'OC

Contact : Mme PORTEJOIE Catherine

06 85 48 36 99 ou couleedoc@gmail.com

FOOT LOISIR CHAZELLES

Match le vendredi soir en fonction d'un calendrier défini par le club.

A partir de 35 ans

Cotisation de 60€ (licence et tenue fournie par le club) ou 25€ si licencié dans un autre club

Contact : Contact M. Hervé APPIOTTI

06 18 32 59 35 ou h.appiotti@wanadoo.fr

# Copains Pongistes Chazellois

Le club existe depuis 2013, il y a actuellement près de 50 licenciés répartis comme ceci :
une trentaine d'adultes dont 3 femmes, qui souhaiteraient avoir d'autres partenaires féminines, avis aux amatrices, et une vingtaine de jeunes entre 7 et 16 ans.
Le club accepte tout le monde, débutant(e)s, ou joueur(euse)s confirmé(e)s, de 7 à 77 ans voir plus.

Le club permet aux adhérents de faire soit de la compétition soit du loisir.
Le déroulement de la compétition se fait en deux phases. La première phase se fait de septembre à décembre et la seconde de janvier à avril. A la fin de chaque phase, les équipes peuvent soit monter de division, soit rester dans leur division, soit descendre de division. Actuellement le club a 6 équipes inscrites en championnat, réparties de la façon suivante : une au plus haut niveau départemental, deux en deuxième division, une en troisième et deux en quatrième.
La compétition a lieu le vendredi à partir de 20h30. Les supporteur(rice)s sont évidemment les bienvenu(e)s.

Depuis cette année le club permet à tous les adhérents de suivre des entraînements par une personne diplômée d'état. Ces entraînements ont lieu un mardi sur deux, le premier créneau des jeunes de 17h à 18h15 (un bénévole récupère les enfants de l'école de Chazelles à 16h30 et les accompagne à la salle), le deuxième toujours pour les jeunes de 18h15 à 19h30 et le créneau adulte de 19h30 à 21h. Pour les autres mardis des bénévoles s'occupent des entraînements aux mêmes horaires pour les jeunes. Pour les adultes, les entraînements ont lieu le mercredi de 18h à 19h30 ou de 19h30 à 21h dirigés par un bénévole. Le club laisse également des créneaux horaires libres dans la semaine pour jouer.

Le club a un esprit amical et convivial. Il organise des manifestations telles que :

- Une soirée année 80 à la salle des Civadaux,
- Un concours de belote,
- La restauration lors de la fête de la musique,
- D'autres évènements : vente de chocolats, de calendriers (les dieux du ping) ou des repas entre joueurs, des tournois internes, des matchs amicaux,
- Le club propose également au mois de juillet le free ping pour permettre à tout le monde de découvrir ou de venir jouer au ping pong.

Le club remercie tous ses partenaires qui les aident sur le plan financier et les suivent depuis plusieurs années ainsi que la municipalité et la Société Batteries Services pour la mise à disposition de deux salles d'entrainement.

Si vous souhaitez suivre l'actualité et retrouver les différents évènements du club vous pouvez aller sur le site www.cpc16.com

# Judo JuJitsu Club de Chazelles
# - 3J2C -

Le Club de Judo de Chazelles est ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 5 ans.
Le Judo est une discipline qui allie effort physique et apprentissage de valeurs telles que :

Les cours sont dispensés à la salle des Civadeaux par Eric TRANCHET et Pascal LABLANCHE, professeurs agréés, les :

- **Mardi :** 18h30 à 19h30 → cours pour tous
- **Vendredi :** 18h30 à 19h30 → débutants + poussins
  19h30 à 20h45 → benjamins + vétérans

Les adultes et les enfants qui souhaitent découvrir ce sport peuvent monter sur le tatami gratuitement jusqu'à 3 séances.

Eric TRANCHET, le Président du Club, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **06.03.85.29.33.**

# L'Association de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CHAZELLES

Organise une séance hebdomadaire : **Le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30**
**Salle des Civadaux**

C'est dans une ambiance conviviale et décontractée que notre animatrice prodigue son cours de gymnastique (gym douce, renforcement musculaire, Pilates, relaxation...).

Des sorties et des activités mi-ludiques/mi-sportives sont prévues dans l'année.

Le club est ouvert à toute nouvelle adhésion. Venez-nous y rejoindre !

**Contact** : Mme Dominique FENETRE : 05 45 21 09 45

L'AH TOUPIE

L'Association Horte et Tardoire OUtil de Préfiguration Innovation Enfance

## ESPACE NUMÉRIQUE

Son objectif est de permettre à chacun d'avoir un lieu pour pouvoir faire des démarches via internet : site caf, pôle emploi, ….

Mise à disposition d'un ordinateur et d'une personne qui peut aider si besoin sur les créneaux d'ouverture de la structure.

## ATELIERS D'ÉVEIL

Ouvert à tous : Assistantes Maternelles, parents, la micro crèche et l'école.

Dates à venir :
**16 Janvier, 6 Février, 13 Mars**

## FÊTE DU JEU

Fréquentation record pour la 10e fête du jeu en 2017, près de 4000 visiteurs.

**11ème édition**

**19 et 20 Mai 2018**

Toutes les informations de l'association et l'actualité sur **www.ahtoupie.fr**

LA CABANE DES CHATS Z'AILÉS

A mi-chemin entre la crèche collective et l'accueil chez une assistante maternelle, la micro-crèche est un mode de garde alternatif qui permet aux enfants de 0 à 4 ans de s'habituer à la collectivité tout en étant dans un petit groupe (10 enfants maximum). Après 7 ans d'existence, la structure est maintenant bien identifiée sur le territoire avec une réelle reconnaissance de notre travail que ce soit auprès des familles que des partenaires institutionnels et des élus.

Ci-dessus sortie à l'ALPHA juin 2017

Notre statut associatif et notre casquette « éco-crèche » sont des atouts majeurs ; notre appartenance à l'AH TOUPIE nous permet de croiser les projets, les compétences et le matériel notamment avec la ludothèque. La dimension associative offre la possibilité aux familles de participer et de s'impliquer comme elles le souhaitent aux activités de la micro-crèche et à notre « Conseil des Chats ».

Notre dimension écologique permet aux parents de bénéficier des couches lavables (donc de faire des économies !), nous favorisons le recyclage des jeux et du matériel, nous entretenons les locaux avec des produits respectueux de l'environnement, et nous jardinons avec les enfants notre potager.

A ce jour 3 communes conventionnent avec la micro-crèche pour réserver des places (7 pour Chazelles, une pour Saint Germain de Montbron et une place pour Marthon). Les familles en dehors de ces 3 communes peuvent aussi accéder à la micro-crèche en fonction des places disponibles lors des commissions d'attribution des places.

La micro-crèche de Chazelles est une structure qui se veut ouverte sur le monde ; nous avons engagé ces dernières années de nombreux partenariats et l'achat d'un minibus nous a permis de multiplier les sorties !

Petit focus sur nos partenariats :

Avec l'IME de Soyaux avec qui nous échangeons maintenant depuis 4 ans avec des visites dans leurs locaux et leur magnifique salle sensorielle (snoezelen).

Avec l'ALPHA (médiathèque d'Angoulême) emprunts et visites en groupe.

Avec la Cueillette Fabulette et les Jardins du Bandiat où nous sensibilisons les enfants à la nature et à la biodiversité.

Avec l'école maternelle de Chazelles où nous rendons visite aux copains de la classe passerelle et de la petite section pour familiariser les enfants avec l'école.

Avec le Relais Assistantes Maternelles de Dignac où nous mutualisons un beau spectacle de Noël.

Si vous êtes curieux de notre fonctionnement et de nos projets en cours et à venir, n'hésitez pas et consulter le site de notre association sur ahtoupie.fr.

Pour toute demande d'information et d'inscription contactez Mme Noémie SIMON au 09 66 89 50 43.

Une nouvelle année scolaire a commencé pour les enfants comme pour leurs parents avec à leur côté L'École Buissonnière l'Association des Parents d'Élèves.

L'APE permet chaque année de récolter des fonds pour financer les activités et sorties de nos chers petits en complément de la Coopérative Scolaire et de la Mairie. Une chance pour nous, parents accompagnants, de permettre à nos enfants de vivre une scolarité riche en découvertes, et varier les plaisirs de l'apprentissage.

Pour l'année 2016/2017, les actions mises en place par L'École Buissonnière avec l'aide de leurs bénévoles, ont permis de verser 3000 euros pour chaque école de Chazelles, maternelle et élémentaire.

L'APE a organisé sur le premier semestre 2017, un concours de dessins gratuit pour les enfants des écoles de Chazelles, un loto, un bric à brac, des ventes de gâteaux mensuelles. Elle a également pris en charge les buvettes des écoles lors des spectacles de fin d'année scolaire, ainsi que celle de la fête de la musique.

Une nouvelle année qui commence et un nouveau bureau qui débute, avec l'objectif de poursuivre au mieux cette aide précieuse, pour nos enfants et leurs écoles, avec joie et détermination.

Nouveau bureau :

| | |
|---|---|
| - Présidente : NEBOUT Marie | 06 81 91 61 21 |
| - Vice-Président : GUEHO Christophe | 06 48 57 43 01 |
| - Secrétaire : LEFEVRE Doriane | 06 82 23 95 84 |
| - Vice-Secrétaire : SIMONIN Arnaud | 06 63 08 82 28 |
| - Trésorière : MONTALESCOT Laëtitia | 06 15 40 09 45 |

N'hésitez pas à nous contacter, à nous rejoindre même, pour le plus grand plaisir de tous...

Quelques dates à retenir, pour l'année scolaire 2017/2018 :

* Dimanche 11 Mars : Loto à la salle des Civadaux

* Dimanche 15 Avril : Bric à Brac à la salle des Civadaux

* Samedi 30 Juin : Kermesse de l'école

Un grand merci à tous, et surtout à l'équipe précédente pour son dévouement, son investissement et sa disponibilité.

Le 03 octobre 2017 était organisé le Don de Sang à Chazelles.

63 Personnes se sont présentées et 58 ont pu être prélevées.

Une mobilisation supérieure aux précédentes collectes a pu être constatée, c'est encourageant…Mais, nous manquons toujours de donneurs !

Baromètre 2017 :

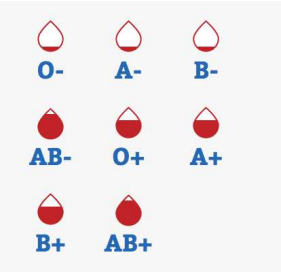

Nous devons nous mobiliser tous ensemble…

Pour cela, nous vous proposons de venir à notre rencontre :

**mardi 13 février et mardi 25 septembre 2018**

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir bénévoles ! Notre équipe recherche votre soutien…

Plus d'informations :
dondesang.efs.sante.fr

# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA CHARENTE
## Section de CHAZELLES 16380

Lors de l'Assemblée Générale de la Section UNC de Chazelles du 4 janvier 2017, Henri VIMPERE alors Président de la Section a manifesté son désir de ne pas demander le renouvellement de son mandat. Après délibération, c'est Bernard FRANÇOIS qui a été élu pour remplir cette fonction.

La Section compte actuellement 40 adhérents dont cinq veuves d'anciens combattants. Nous sommes âgés de plus ou moins de 80 ans, ce qui fait de nous l'avant dernière génération du feu et, en dernière, les OPEX (opérations extérieures). Quelques-uns ont accepté d'adhérer à notre section et nous faisons appel à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, afin de venir nous rejoindre ; ils seront les bienvenus.

Le 22 juin 2017, nous nous sommes rendus au Congrès de Barbezieux St Hilaire organisé par l'UNC de la Charente. Notre délégation était accompagnée par trois Porte Drapeaux. C'est par une journée resplendissante que nous avons assisté à cette cérémonie à laquelle Monsieur le Préfet de la Charente nous a fait l'honneur de participer. Les congressistes étaient environ 350 et nous saluons la Section de Barbezieux St Hilaire pour leur organisation.

Le 10 juillet 2017, à la demande de notre Président Départemental, nous nous sommes déplacés avec nos quatre Porte Drapeaux pour honorer la mémoire du Capitaine Jacques NANCY, né en 1912 et décédé en 1987, par une cérémonie qui a eu lieu au Mémorial de Chasseneuil où il repose et organisée par Madame GROS-DURUISSEAU en commémoration du 30ème anniversaire de la mort de celui-ci.

Lors de la dernière guerre, le Capitaine Jacques NANCY commandait la Section Spéciale de Sabotage à la ferme des Forêts à Bouëx. Madame GROS-DURUISSEAU, alors jeune résistante de 19 ans fut arrêtée le 17 février 1944 par la Gestapo d'Angoulême. Après de nombreux interrogatoires musclés suivis de tortures, refusant de parler elle fut déportée à Neue Bremm puis Ravensbruck d'où elle revint le 2 juin 1945. (Lire son livre « Le Cahier », ouvrage très émouvant).

Seize Porte Drapeaux étaient présents et c'est sous une pluie battante, ce qui n'était rien en comparaison de ce qu'elle avait vécu en Allemagne, que Madame GROS-DURUISSEAU a animé la cérémonie en hommage à Jacques NANCY.

Texte de Monsieur B. FRANÇOIS

# INFOS UTILES

## *BESOIN D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?*

Vous pouvez trouver la liste et les coordonnées des assistantes maternelles de la commune auprès du conseil départemental de la Charente :

31 Boulevard Émile Roux

CS 60 000

16917 Angoulême Cedex 9

05 16 09 50 00

www.lacharente.fr/acces-direct/annuaire-des-assistantes-maternelles

Chacune pourra vous faire part de ses disponibilités et condition d'accueil, vous présenter son projet éducatif…

Pour toute question liée à la rémunération, à l'édition du bulletin de paye, à la règlementation en vigueur… vous trouverez des informations auprès de PAJEMPLOI :

www.pajemploi.urssaf.fr

## Les aides de financements possibles

CAF de la Charente
30 – 32 Boulevard de Bury
16911 ANGOULEME
0 810 25 16 10
www.caf.fr

MSA des Charentes
46 Boulevard du Dr Charles Duroselle
16000 ANGOULEME
05.46.97.50.50
www.msadescharentes.fr

# *LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE*

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Chazelles a été inaugurée le 10 décembre 2016, et effective le 9 janvier 2017. Elle a été renommée « Céline DELMOTTE », en sa mémoire.

Étaient présents : le Préfet de la Charente M. N'GAHANE Pierre, la sénatrice de notre circonscription Mme BONNEFOY Nicole, le député de notre circonscription M. LAMBERT Jérôme, le Président de la Communauté de Communes et Maire de Chazelles M. BROUILLET Jean-Marc, de nombreux élus, les différents praticiens de santé, la famille de Mme DELMOTTE et des citoyens.

L'inauguration a été clôturée par un buffet sucré/salé, offert par la Communauté de Communes.

Nous vous remercions pour l'intérêt dont vous avez fait part.

Les objets de décoration ont été réalisés par les enfants accueillis au centre de loisirs et nous les félicitons pour cette belle réussite !

En espérant, que ces nouveaux locaux répondent à vos attentes : salles de soins et salles d'attente plus spacieuses, respect de la confidentialité, diversité de praticiens…

La Maison de Santé accueille actuellement :

- 3 Médecins Généralistes
- 1 Cabinet Infirmiers
- 1 Infirmière Asalée
- 1 Masseur Kinésithérapeute
- 1 Ostéopathe
- 1 Diététicienne Nutritionniste
- 1 Psychologue Psychothérapeute

Vous pouvez retrouver les coordonnées des praticiens notamment :

- à l'entrée de la Maison de Santé
- à la fin de ce bulletin communal
- sur le site internet de la commune

# NOUVEAUTÉ : ADMINISTRATIF EN LIGNE

## RECENSEMENT

### ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne **(e-recensement)** sur le site **www.service-public.fr/papiers-citoyenneté** **puis « recensement, JDC et service national ».**

**L'attestation de recensement** délivrée par la mairie**, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)**

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**
**csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr**

**Téléphone**
**05.49.00.24.69**

**www.service-public.fr/papiers-citoyennete**

## CARTE IDENTITÉ

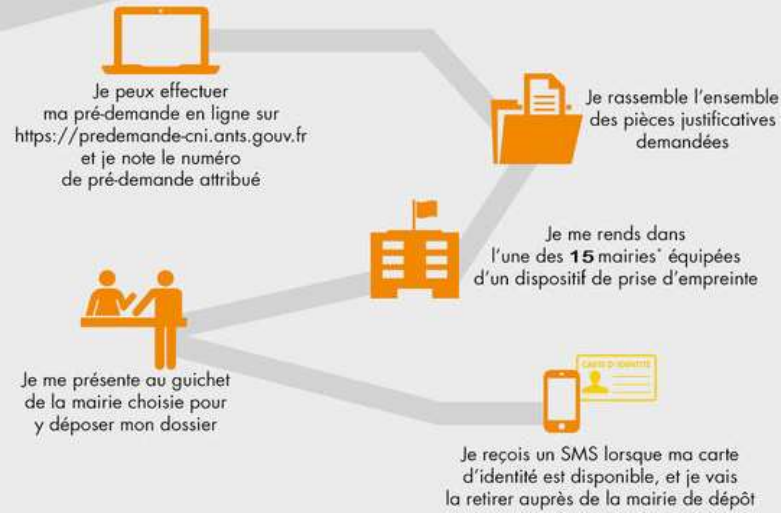

**https://predemande-cni.ants.gouv.fr/**

# PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 29 septembre 2017, les guichets "permis de conduire" de la préfecture de Charente sont définitivement fermés. Vous êtes invités à effectuer vos démarches en ligne.

**https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/**

# CARTE GRISE

À partir du 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation sont enregistrées exclusivement de manière numérique, soit par l'usager lui-même, soit, si l'usager le souhaite, par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile agréé.

**https://immatriculation.ants.gouv.fr/**

## ÉLECTIONS POLITIQUES

Nous rappelons aux nouveaux arrivants qu'ils peuvent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune de Chazelles avant le 31 décembre 2017.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## LOGEMENT DES ÉCOLES

Des travaux de rénovation au logement communal situé aux écoles sont planifiés en vue d'y installer le bureau de la Directrice et une salle informatique.

Les 2 pièces actuelles (direction et informatique) seront réaménagées afin d'y installer des sanitaires pour les enfants, conformes aux normes en vigueur.

La municipalité a organisé le jeudi 6 Juillet un pot de départ pour M. Éric VILLARD (école maternelle) et Mme Sophie MANGIN RINALDI (école élémentaire) qui ont été affectés dans d'autres écoles pour l'année scolaire 2017/2018.

Les parents d'élèves et les équipes enseignantes étaient également conviés.

M. le Maire n'a pas manqué de souligner leurs qualités. Ce fut l'occasion pour M. Éric VILLARD de faire le bilan de ces dix années passées à Chazelles. Les enseignants qui les remplacent sont Mme Viviane JOURDE (école maternelle) et M. François BAILLARD (école élémentaire).

## PACS (Pacte Civil de Solidarité)

A compter du 1er novembre 2017, le PACS est de la compétence des Communes. Les personnes qui concluent un PACS en font la déclaration conjointe devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle elles fixent leur résidence commune.

## CONTACTS UTILES

### Services Médicaux :

Maison de Santé :

| | |
|---|---|
| Médecins Généralistes | 05 45 23 53 24 |
| Cabinet d'Infirmiers | 05 45 23 53 11 |
| Masseur Kinésithérapeute | 05 45 22 89 56 |
| Ostéopathe | 07 70 01 70 09 |
| Diététicienne Nutritionniste | 06 37 60 04 65 |
| Psychologue Psychothérapeute | 06 24 08 30 17 |

### Autres Services Médicaux :

| | |
|---|---|
| Dentiste | 05 45 70 33 99 |
| Pharmacie | 05 45 23 53 70 |

### Services Généraux :

| | |
|---|---|
| La Poste | 05 45 70 31 16 |
| École Maternelle | 05 45 70 35 27 |
| École Élémentaire | 05 45 70 30 10 |
| Bibliothèque | 05 45 62 17 36 |

### Services d'Urgences :

| | |
|---|---|
| SAMU | 15 |
| Police | 17 |
| Pompiers | 18 |
| SAMU Social | 115 |
| Urgence depuis tous les pays Européen | 112 |
| Urgence Sourds, malentendants, aphasiques… | 114 |

**Les menus de la restauration scolaire sont disponibles sur le site internet de la commune : www.chazelles.fr**

calitom
service public des déchets

## CALENDRIER 2018 DES COLLECTES DES DÉCHETS - Sont inclus les reports dûs aux jours fériés

| Vos jours de collecte sont | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | pour les sacs jaunes | le jeudi matin | 1 semaine sur 2 | à partir du jeudi 4 janvier |
| | pour les sacs noirs | le jeudi matin | 1 semaine sur 2 | à partir du jeudi 11 janvier |

| JANV. 18 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. | JANV. 19 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L 1 FÉRIÉ 01 | J 1 | J 1 | D 1 | M 1 FÉRIÉ | V 1 | D 1 | M 1 | S 1 | L 1 40 | J 1 FÉRIÉ | S 1 | M 1 FÉRIÉ |
| M 2 | V 2 | V 2 | L 2 FÉRIÉ 14 | M 2 | S 2 | L 2 27 | J 2 | D 2 | M 2 | V 2 | D 2 | M 2 |
| M 3 | S 3 | S 3 | M 3 | J 3 | D 3 | M 3 | V 3 | L 3 36 | M 3 | S 3 | L 3 49 | J 3 |
| J 4 | D 4 | D 4 | M 4 | V 4 | L 4 23 | M 4 | S 4 | M 4 | J 4 | D 4 | M 4 | V 4 |
| V 5 | L 5 06 | L 5 10 | J 5 | S 5 | M 5 | J 5 | D 5 | M 5 | V 5 | L 5 45 | M 5 | S 5 |
| S 6 | M 6 | M 6 | V 6 | D 6 | M 6 | V 6 | L 6 32 | J 6 | S 6 | M 6 | J 6 | D 6 |
| D 7 | M 7 | M 7 | S 7 | L 7 19 | J 7 | S 7 | M 7 | V 7 | D 7 | M 7 | V 7 | L 7 02 |
| L 8 02 | J 8 | J 8 | D 8 | M 8 FÉRIÉ | V 8 | D 8 | M 8 | S 8 | L 8 41 | J 8 | S 8 | M 8 |
| M 9 | V 9 | V 9 | L 9 15 | M 9 | S 9 | L 9 28 | J 9 | D 9 | M 9 | V 9 | D 9 | M 9 |
| M 10 | S 10 | S 10 | M 10 | J 10 | D 10 | M 10 | V 10 | L 10 37 | M 10 | S 10 | L 10 50 | J 10 |
| J 11 | D 11 | D 11 | M 11 | V 11 | L 11 24 | M 11 | S 11 | M 11 | J 11 | D 11 | M 11 | V 11 |
| V 12 | L 12 07 | L 12 11 | J 12 | S 12 | M 12 | J 12 | D 12 | M 12 | V 12 | L 12 46 | M 12 | S 12 |
| S 13 | M 13 | M 13 | V 13 | D 13 | M 13 | V 13 | L 13 33 | J 13 | S 13 | M 13 | J 13 | D 13 |
| D 14 | M 14 | M 14 | S 14 | L 14 20 | J 14 | S 14 | M 14 | V 14 | D 14 | M 14 | V 14 | L 14 03 |
| L 15 03 | J 15 | J 15 | D 15 | M 15 | V 15 | D 15 | M 15 FÉRIÉ | S 15 | L 15 42 | J 15 | S 15 | M 15 |
| M 16 | V 16 | V 16 | L 16 16 | M 16 | S 16 | L 16 29 | J 16 | D 16 | M 16 | V 16 | D 16 | M 16 |
| M 17 | S 17 | S 17 | M 17 | J 17 | D 17 | M 17 | V 17 | L 17 38 | M 17 | S 17 | L 17 51 | J 17 |
| J 18 | D 18 | D 18 | M 18 | V 18 | L 18 25 | M 18 | S 18 | M 18 | J 18 | D 18 | M 18 | V 18 |
| V 19 | L 19 08 | L 19 12 | J 19 | S 19 | M 19 | J 19 | D 19 | M 19 | V 19 | L 19 47 | M 19 | S 19 |
| S 20 | M 20 | M 20 | V 20 | D 20 | M 20 | V 20 | L 20 34 | J 20 | S 20 | M 20 | J 20 | D 20 |
| D 21 | M 21 | M 21 | S 21 | L 21 FÉRIÉ 21 | J 21 | S 21 | M 21 | V 21 | D 21 | M 21 | V 21 | L 21 04 |
| L 22 04 | J 22 | J 22 | D 22 | M 22 | V 22 | D 22 | M 22 | S 22 | L 22 43 | J 22 | S 22 | M 22 |
| M 23 | V 23 | V 23 | L 23 17 | M 23 | S 23 | L 23 30 | J 23 | D 23 | M 23 | V 23 | D 23 | M 23 |
| M 24 | S 24 | S 24 | M 24 | J 24 | D 24 | M 24 | V 24 | L 24 39 | M 24 | S 24 | L 24 52 | J 24 |
| J 25 | D 25 | D 25 | M 25 | V 25 | L 25 26 | M 25 | S 25 | M 25 | J 25 | D 25 | M 25 FÉRIÉ | V 25 |
| V 26 | L 26 09 | L 26 13 | J 26 | S 26 | M 26 | J 26 | D 26 | M 26 | V 26 | L 26 48 | M 26 | S 26 |
| S 27 | M 27 | M 27 | V 27 | D 27 | M 27 | V 27 | L 27 35 | J 27 | S 27 | M 27 | J 27 | D 27 |
| D 28 | M 28 | M 28 | S 28 | L 28 22 | J 28 | S 28 | M 28 | V 28 | D 28 | M 28 | V 28 | L 28 05 |
| L 29 05 | | J 29 | D 29 | M 29 | V 29 | D 29 | M 29 | S 29 | L 29 44 | J 29 | S 29 | M 29 |
| M 30 | | V 30 | L 30 18 | M 30 | S 30 | L 30 31 | J 30 | D 30 | M 30 | V 30 | D 30 | M 30 |
| M 31 | | S 31 | | J 31 | | M 31 | V 31 | | M 31 | | L 31 01 | J 31 |

*Monsieur le Maire et toute son équipe*
*vous souhaitent*
*de joyeuses fêtes de fin d'année.*

**Pour tout renseignement, suggestion ou question, vous pouvez prendre contact avec la Mairie :**

**lundi : 14h-18h**
**mardi au jeudi : 9h-12h, 14h-18h**
**Vendredi : 9h-12h, 14h -17h**

**5 Place de la Mairie 16380 CHAZELLES**

**05.45.70.33.08**
**ou**
**secretariat@chazelles.fr**

**Site internet : www.chazelles.fr**

*Comité de rédaction : La Commission Communication de la Commune*